

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201881-20230214-202311D-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/02/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROCHE**

Nombre de conseillers :

En exercice : 9

Présent : 9

Votants : 9

L'an deux mil vingt trois

Le 14 février à 20 heures 00

Le Conseil Municipal de la commune de Roche

Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

A la mairie, sous la Présidence de Mme MASSON Christelle, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 08/02/2023

Présents : Mme Christelle MASSON, Maire, Mr Laurent GRIOT et Mme Vanessa ZIEGLER-DESTOUR adjoints, Mr Jean-Yves BESSEY, Mme Annick MAISSE, Mme Cindy CHARLES, Mr Frédéric GRANDPIERRE, Mr Jean-Baptiste WILLAUME, Mr Jérôme VRAY, conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Mr Frédéric GRANDPIERRE

Objet : VERSEMENT SUBVENTION APE -CLASSE DECOUVERTE RPI

Madame le Maire expose que suite à la délibération 2022 30 D une subvention de 540€ venant du département a été versée à la commune pour aider le financement de la classe découverte organiser par le RPI.

Il est également rappelé que le conseil municipal s'est engagé à verser une subvention de 100€ pour participer à ce projet.

La subvention totale est donc de 640€

Il est demandé au conseil d'approuver le versement de la subvention 640€ à l'APE.

Le conseil vote pour à l'unanimité.

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS
CERTIFIE CONFORME
Fait à ROCHE, le 14 février 2023

Le Maire
Christelle MASSON



Le Secrétaire de séance
Frédéric GRANDPIERRE

